

Arrondissement de BRIGNOLES

**MAIRIE
DE
POURCIEUX**

83470 POURCIEUX

Tél. 04 94 78 02 05
Fax 04 94 59 73 73
mairie.pourcieux@orange.fr**Compte rendu de la séance
du Conseil Municipal
du 18 juin 2024 à 18 heures 30**

Présents : Claude PORZIO – Robert RIEU – Virginie BASSO – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Christian FABRE – Carole GENOUX – Eloi LIOTARD.

Procurations : Jean-Raymond NIOLA représenté par Claude GARINEAUD – Renée SALVATORI représentée par Hélène AUDIFFREN – Philippe ANDRE représenté par Claude PORZIO – Olivia FLORENT représentée par Isabelle CAGIATI – Alexandra HUSSELSTEIN représentée par Robert RIEU.

Absents : Jean-Paul DANIEL – Mathieu MEGARDON – Christophe PALUSSIÈRE.

SIGLES :

DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le compte rendu du 21 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

- 1) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément au décret n°2023-767 du 11 août 2023 relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et constructions, il est nécessaire d'acquérir de nouveaux numéros de maisons et de nouvelles plaques de rues.

Le montant des travaux est estimé à 5 345,24 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour l'acquisition de nouveaux numéros et nouvelles plaques de rue et demander l'attribution d'une subvention la plus large possible au Département du Var pour l'année 2024, mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision et inscrire les recettes et les dépenses aux chapitres correspondants du budget communal.

- 2) Monsieur le Maire rappelle l'historique des horaires d'ouverture de la poste.

Vu la loi n°90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications,

Après avoir constaté la diminution constante des horaires d'ouverture du bureau de Poste (plus que 12 heures par semaine actuellement), et afin de permettre aux usagers l'accès à un service postal satisfaisant, Monsieur le Maire propose la transformation du bureau et la création d'un point de contact La Poste Relais dans un commerce du village.

Ce point contact La Poste Relais permettrait une augmentation de la fréquentation par les usagers des services de la poste avec des horaires d'ouverture plus large.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Hélène AUDIFFREN pour plus d'informations :

L'installation du point poste ne pourra avoir lieu avant le début de l'année 2025. Préalablement le facteur doit recenser les personnes susceptibles d'être intéressées par les retraits d'argent. C'est le facteur qui remettra les espèces dans un délai de 48h.

Toutes les autres opérations fonctionneront comme actuellement.

Monsieur Gilles PAYAN demande s'il est possible d'installer un distributeur de billets.

Madame Hélène AUDIFFREN précise que la tendance est à la réduction du nombre de distributeurs de billets.

Madame Virginie BASSO indique « que nous perdons du service » et s'abstient lors du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la transformation du bureau de poste de Pourcieux et accepte la création d'un point de contact La Poste Relais.

- 3) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de rajouter une délibération suite au signalement d'une insuffisance de crédits. Une décision sera prise pour un transfert de 2 000,00 € du chapitre 011 au chapitre 014.

À l'issue du conseil municipal échanges sur l'organisation des élections législatives du 30 juin, la remise en service de l'éclairage du terrain de tennis, la prolongation des horaires d'éclairage du terrain de boules pendant l'été, la journée mondiale du nettoyage et la participation d'Aurélien FABRE aux jeux paralympiques.

La séance est levée à 19 heures 15.

La secrétaire de séance,
Isabelle CAGIATI



Le Maire,
Claude PORZIO

